

PROJET RÉGIONAL ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Centre-Val de Loire

PREA
2025
2030

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Centre-Val de Loire





LE MOT DE LA DIRECTRICE REGIONALE

La souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations, sont, au travers de la transition agroécologique, de la préservation de la biodiversité et de la prise en compte du changement climatique, parmi les principaux enjeux de l'agriculture de demain.

Il est pour cela essentiel d'investir dans la formation au travers du Projet Régional pour l'Enseignement Agricole (PREA) qui ambitionne de prendre en compte ces enjeux en favorisant un cadre d'apprentissage propice à la réussite des apprenants, pour les accompagner à devenir des acteurs et des citoyens ouverts aux autres et au monde qui les entoure.

C'est ainsi que l'enseignement agricole, reconnu pour la qualité de ses formations et son approche proactive et innovante, est tourné vers l'avenir. Il est un acteur majeur pour les adaptations et transitions à venir. Sa mobilisation aux côtés des autres acteurs de l'agriculture et du vivant, garantira la réussite du PREA.

Virginie JORISSEN,

Directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le PREA 2025-2030, constitue le « projet stratégique » de l'État en région (DRAAF Centre-Val de Loire) en matière d'enseignement et de formation professionnelle agricole. Il positionne l'enseignement agricole comme acteur essentiel de la formation aux métiers du vivant, au service de l'agriculture, des territoires et de la société.

Pour ce faire, le PREA propose des orientations et objectifs, qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques et des engagements nationaux du Ministère en charge de l'agriculture et suscitent chez chacun des acteurs, la capacité d'impulser des projets marquants et d'encourager les initiatives collectives.

Il invite à maintenir et à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement agricole, les filières professionnelles et les partenaires institutionnels, à favoriser l'innovation pédagogique et l'expérimentation sur le terrain, à accompagner la formation continue des personnels et à développer l'apprentissage et la formation tout au long de la vie.

Le pilotage et l'animation du PREA est assuré par la DRAAF-SRFD, en concertation avec les partenaires institutionnels, les acteurs locaux et avec le concours des équipes des établissements que sont les équipes de direction et les équipes pédagogiques, éducatives, administratives et techniques.

Le PREA constitue le « projet stratégique » de l'État en région en matière d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.

Afin d'assurer une cohérence et une gouvernance régionale pour les 33 établissements de l'appareil régional de formation, le PREA est commun à l'enseignement agricole public et privé.

Pour l'enseignement agricole public, un document complémentaire, distinct, est établi : le projet régional stratégique de l'enseignement agricole public (PSEAP). Pour les fédérations de l'enseignement agricole privé, les projets stratégiques intègrent les orientations du PREA.

Ce PREA sera décliné dans chaque établissement de la région Centre-Val de Loire.



Le PREA s'inscrit dans les 6 missions de l'enseignement agricole avec :

- Une offre de formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue,
- La contribution à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes,
- La participation à l'animation et au développement des territoires,
- La contribution aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires,
- La participation à des actions de coopération internationale, en favorisant les échanges et l'accueil d'apprenants et d'enseignants.
- La mise en œuvre de toute action visant à répondre durablement aux besoins d'emplois nécessaires pour assurer la souveraineté alimentaire et le développement des connaissances et des compétences en matière de transitions climatique et environnementale.



Il s'inscrit également dans un ensemble de projets qui organisent sa mise en œuvre :

- **Le Schéma national prévisionnel des formations (SNPF)**, vise à renforcer la promotion sociale et la réussite scolaire, favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, et notamment l'enseignement supérieur agricole, conforter les filières de l'apprentissage et de la formation professionnelle tout au long de la vie. Il propose de poursuivre l'innovation pédagogique et développer l'utilisation du numérique éducatif, de développer les actions éducatives, d'apprentissage du vivre ensemble et d'éducation à la citoyenneté.
- **Le plan «Enseigner à Produire Autrement**», pour les transitions et l'agro-écologie» (EPA 2), qui incite à la mobilisation de l'enseignement agricole pour accompagner les mutations et les transitions vers l'agroécologie, accompagner l'apprenant pour le développement de ses compétences professionnelles et citoyennes, et contribuer aux transitions alimentaires.

Au-delà de ces projets, dans le cadre des orientations stratégiques de l'**Educ**ation nationale comme par exemple la lutte contre les inégalités sociales, le bien-être des élèves ou la question écologique, la DRAAF retient aussi dans le PREA des orientations du **Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles** (CPRDFOP), pour répondre aux mutations en cours (écologiques, énergétiques, numériques, sociétales...), afin de relever les défis en matière d'orientation, de formation professionnelle, de sécurisation des parcours, d'insertion et de maintien dans l'emploi.

Le PREA poursuit également des objectifs en lien avec le **Pacte régional d'investissement dans les compétences** (PACTE) qui vise à donner une formation et une qualification aux jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, par l'accompagnement des entreprises du secteur de l'agriculture, pour recruter une main d'œuvre compétente et maintenir leur positionnement et leur dynamisme. Il s'inscrit aussi dans le **schéma régional de l'apprentissage** qui ambitionne d'innover pour concevoir le CFA de demain, et développer une offre de formation au service des jeunes, pour leur permettre de construire leurs projets professionnels et choisir la voie de formation adaptée à leurs besoins, avec les entreprises du territoire. De même, les derniers **Etats généraux de la jeunesse** et le **plan quinquennal de la MSA** sont des outils d'orientation à considérer, dans le projet régional.

Enfin, cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet de **loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations**, au travers d'actions portant sur l'orientation et la formation, la transmission et l'installation de nouveaux agriculteurs ainsi que sur les transitions et l'adaptation au changement climatique.

PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La région Centre-Val de Loire est caractérisée par une agriculture diversifiée, avec une forte présence de l'élevage et des cultures céréalières.

Les évolutions récentes de ces agricultures ont conduit à des changements importants dans les pratiques agricoles, en intégrant une nouvelle approche de l'environnement, de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des produits.

Par des dispositifs de formation agricole variés et de qualité, le PREA vise à accompagner les enjeux d'une agriculture en constante évolution, et à contribuer à relever les défis des systèmes de production végétale et animale diversifiés, d'une alimentation de qualité, de la préservation et de la gestion de la nature, de l'aménagement et du développement des territoires.

Le PREA est structuré en 5 axes, 21 objectifs et 84 sous objectifs.

AXE 1	UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE RÉPONDANT AUX ATTENTES DES ACTEURS DES TERRITOIRES	PAGES 8 & 9
AXE 2	UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE INVESTI EN FAVEUR DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	PAGES 10 & 11
AXE 3	UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE QUI INNOVE POUR FAIRE FACE AUX TRANSITIONS	PAGES 12 & 13
AXE 4	UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE QUI EXPÉRIMENTE POUR S'ADAPTER AUX ENJEUX SOCIÉTAUX ET DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN	PAGES 14 & 15
AXE 5	UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE QUI PRÉPARE DES CITOYENS OUVERTS AUX AUTRES ET AU MONDE	PAGES 16 & 17



Les chiffres clés de l'enseignement agricole

Rentrée scolaire 2024

33

ÉTABLISSEMENTS

7 publics,
26 privés



25

CENTRES de FORMATION
d'APPRENTIS



15

CENTRES DÉLIVRANT
des HEURES de FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE



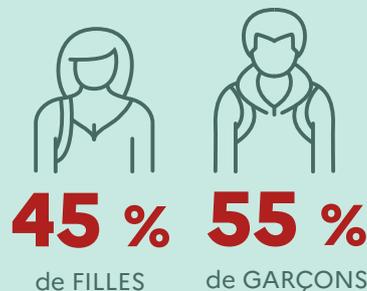
12

EXPLOITATIONS AGRICOLES
dans les établissements publics



5

ATELIERS TECHNOLOGIQUES
et CENTRES ÉQUESTRES



6 490

ÉLÈVES



2 544

APPRENTIS

800



ÉTUDIANTS
en BTSa en CPGE

TAUX RÉUSSITE AUX EXAMENS

Diplômes	Diplômés	%
CAP agricole	547	92,6
Bac pro	985	87,2
BTSA	430	76,5
Bac techno	268	97,8
Bac général	99	99
DNB - Série Professionnelle	706	79,8



PART DES FILLES DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



47 %

VOIE GÉNÉRALE
et
TECHNOLOGIQUE

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



35 %

PRODUCTION AGRICOLE :
animales, végétales,
horticulture, viticulture,
activités hippiques



80 %

commercialisation
des produits agricoles
et services aux personnes
et aux territoires



57 %

transformation alimentaire
et laboratoires



12 %

aménagement de l'espace,
protection et gestion de la nature,
gestion de la forêt,
gestion de l'eau

DES FORMATIONS DANS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ VARIÉS

SECTEUR « Productions agricoles »

- » la production agricole - animale et végétale
- » la production horticole (fruits, légumes, fleurs)
 - » les activités hippiques (élevage, soins et entraînement)
- » les équipements pour l'agriculture (conduite et entretien, gestion de chantiers)
 - » la viticulture/œnologie
 - » l'animalerie en laboratoire

SECTEUR « Bio-Industries »

- » industrie agro-alimentaire
- » laboratoires d'analyse

SECTEUR « Aménagement de l'espace »

- » la forêt
- » les aménagements paysagers
- » la gestion et la protection des espaces naturels et de la faune
- » la gestion et maîtrise de l'eau

Classes préparatoires d'accès aux écoles d'enseignement supérieur agronomiques et vétérinaires

« Enseignement Général et Technologique »

- » 4^e et 3^e de l'enseignement agricole
- » 2nde générale et technologique
 - » Bac Technologique STAV « Sciences et Technologies de l'agronomie et du Vivant »
- » Bac général à caractère scientifique « biologie-écologie »



Des voies de formation adaptées aux besoins de chacun :

scolaire, par apprentissage, professionnelle continue, à distance, par validation des acquis de l'expérience.

SECTEUR « Services »

- » services aux personnes et animation dans les territoires,
- » commercialisation des produits agricoles
- » services aux entreprises, gestion de projets

Les établissements d'enseignement agricole proposent une formation générale, une formation technologique, des formations professionnelles qui préparent aux métiers du vivant.



Un enseignement agricole répondant aux attentes des acteurs des territoires

L'enseignement agricole doit proposer à tous les publics des formations et un enseignement de qualité accessibles à toutes et tous (jeunes, adultes en reconversion, en situation de handicap, etc.). Cela implique la mise en place de formations adaptées, en construisant une carte régionale des formations générales, technologiques et professionnelles qui tient compte de la diversité des besoins et attentes des apprenants et de ceux des territoires.

Le PREA contribue à renforcer la place de l'enseignement agricole en région et à l'ouvrir à de nouveaux publics. Il incite à poursuivre la mise en place d'actions de sensibilisation et d'information auprès d'un large auditoire, pour faire connaître la richesse des métiers du vivant et des formations qui y préparent. Il encourage les partenariats avec les acteurs locaux, tels que les chambres d'agriculture, les coopératives, les entreprises agricoles et para-agricoles, les entreprises du paysage et des travaux forestiers, les associations de producteurs, les entreprises agroalimentaires, les entreprises locales prestataires de services aux personnes, les structures participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté, les collectivités territoriales, et les associations de préservation de la nature.

Le PREA permet aussi les collaborations avec les acteurs de la recherche agronomique pour développer des formations de pointe en matière d'agriculture durable et de nouvelles technologies.

Il accompagne les établissements dans leur démarche de développement, afin d'attirer de nouveaux publics. Dans ce cadre, toutes formes de partenariats avec les établissements scolaires sont à étudier, afin de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire, de la préservation de la biodiversité et du respect de l'environnement.

Enfin, concernant les formations des services aux personnes et aux territoires qui sont des filières d'emplois importantes et en développement, il s'agit de permettre l'acquisition de compétences en matière d'accompagnement social, d'animation rurale, de gestion de projets, de développement local. Ces formations mettent les apprenants en capacité de développer et de valoriser des compétences transversales pour satisfaire les besoins des territoires et des populations.





AXE 1

UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE RÉPONDANT AUX ATTENTES DES ACTEURS DES TERRITOIRES

Construire
la carte régionale
des formations,
en prenant en
compte
la diversité
des parcours

- 1 ■ Organiser une réflexion annuelle sur l'évolution de la carte des formations de l'Enseignement Agricole
- 2 ■ Construire la carte régionale des formations en concertation avec l'Education Nationale, le Conseil régional et les partenaires des filières de l'Enseignement Agricole
- 3 ■ Développer l'ingénierie de formation, l'analyse de la demande d'un territoire et construire une réponse de formation adaptée
- 4 ■ Fédérer les différents partenaires en formalisant le dispositif « contrat territorial de consolidation ou de création de formation »

Renforcer
la place de
l'enseignement
agricole en région

- 1 ■ Initier de nouvelles actions de communication grand public, école primaire, collège et lycée
- 2 ■ Élaborer un plan d'information et de communication régional « métiers et orientation et formations » de l'enseignement agricole
- 3 ■ Faire face aux nouveaux besoins en compétences en matière de transitions agroécologique, climatique, économique et numérique
- 4 ■ Faciliter les parcours des apprenants par le développement des cordées de la réussite

Ouvrir
l'enseignement
agricole
à de nouveaux
publics

- 1 ■ Poursuivre et renforcer les partenariats avec les prescripteurs de formation et les opérateurs de l'emploi
- 2 ■ Organiser des temps d'information aux familles, avec les fédérations de parents
- 3 ■ Proposer des périodes, stages, ateliers « découverte des métiers de l'agriculture et du vivant », dans les exploitations agricoles des établissements, exploitations, structures et entreprises partenaires
- 4 ■ Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur les métiers, les transitions et les pratiques innovantes

Accompagner
le développement
de
l'apprentissage

- 1 ■ Accompagner le maintien de la dynamique de certification qualité
- 2 ■ Poursuivre le développement de parcours de formation mixte (en salle et à distance)
- 3 ■ Favoriser l'implication d'établissements dans des expérimentations liées à l'alternance
- 4 ■ Conforter les liens avec les opérateurs de compétences



Un enseignement agricole investi en faveur de la formation tout au long de la vie

L'enseignement agricole doit maintenir son investissement en faveur du développement de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie, en accompagnant les personnels dans la formation continue et l'évolution des pratiques, et en formant les salariés ou futurs salariés dans les métiers du vivant. Cette priorité d'action demande de soutenir et renforcer les liens avec les filières professionnelles pour garantir une bonne qualité d'insertion professionnelle des apprenants.

Le renouvellement des générations est un enjeu crucial pour l'avenir de l'agriculture en région Centre-Val de Loire. Il est nécessaire de former tous les publics aux pratiques agricoles en devenir et de les sensibiliser aux enjeux environnementaux afin qu'ils puissent relever les défis. Cela implique de proposer des formations courtes et qualifiantes pour les personnes en insertion ou en reconversion professionnelle ou pour les salariés souhaitant développer de nouvelles compétences. La formation continue est un des leviers pour permettre aux acteurs de s'adapter aux évolutions de leur métier et de leur environnement.

Le PREA concourt ainsi à déployer une offre de formation continue, toujours plus adaptées aux besoins des professionnels de l'agriculture.

Enfin, la mise en place d'un éventail d'actions en faveur de l'attractivité des métiers est incontournable pour valoriser tous les métiers du vivant. Ces opérations de communication permettent de mettre en avant les formations adaptées aux nouvelles attentes et pratiques.





AXE 2

UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE INVESTI EN FAVEUR DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Accompagner
le développement
de la Formation
Professionnelle,
tout au long
de la vie

- 1 ■ *Accompagner le maintien de la dynamique de certification qualité*
- 2 ■ *Accompagner l'ingénierie de formation pour le développement des blocs de compétences*
- 3 ■ *Adapter les formations aux contextes locaux en facilitant l'accès à l'offre de formation*
- 4 ■ *Contribuer à l'orientation et à l'accompagnement des candidats en VAE*

Susciter
des vocations
dans les métiers
du vivant

- 1 ■ *Initier toutes actions nécessaires pour faire face à l'évolution démographique des actifs agricoles*
- 2 ■ *Conforter les liens avec les acteurs de l'orientation professionnelle*
- 3 ■ *Proposer des dispositifs aux personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi*
- 2 ■ *Développer la formation des salariés et des non-salariés*

Renforcer
les liens avec
les filières
professionnelles

- 1 ■ *Renforcer les partenariats pour faciliter la mise en relation salariés-employeurs*
- 2 ■ *Développer l'offre de formation tout au long de la vie*
- 3 ■ *Renforcer les partenariats pour la création ou la reprise d'entreprise*
- 4 ■ *Développer les espaces tests, incubateurs ou autres formes d'expérimentation d'aide à l'installation ou à la création d'entreprises*

Accompagner
les personnels
dans la formation
continue et
l'évolution des
pratiques

- 1 ■ *Mettre en place un plan régional de formation spécifique aux nouveaux arrivants*
- 2 ■ *Accompagner les équipes dans l'adaptation aux transitions en cours*
- 3 ■ *Accompagner la mise en œuvre des rénovations des diplômes*
- 4 ■ *Animer les réseaux thématiques régionaux et les échanges de pratiques*



Un enseignement agricole qui innove pour faire face aux transitions

L'enseignement agricole s'adapte aux transitions environnementales et sociétales en proposant des formations innovantes dans les diverses formes de l'agro-écologie et de la transition énergétique par exemple. Les établissements encourageront et valoriseront les initiatives et les projets permettant aux apprenants de découvrir de nouvelles pratiques agricoles et de se former aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Dans toutes les filières et à tous les niveaux de formation (forêt, aménagement du paysage, espaces naturels, horticulture, viticulture, grandes cultures, élevage, industrie, alimentation ...) l'acquisition de connaissances et compétences en matière de transitions agroécologique et climatique pour répondre aux enjeux de la biodiversité ou de la protection des sols, par exemple.

L'enseignement agricole constitue un acteur majeur dans la structuration de différentes actions d'innovation et de recherche, comme la digitalisation des formations, l'usage des nouvelles technologies numériques, l'adaptation des espaces d'apprentissage et la flexibilité des parcours de formation.

L'innovation pédagogique qui est au cœur des pratiques de l'enseignement agricole, devra conserver une place de choix. Cela implique de continuer à penser les modes d'enseignement, de formation et d'évaluation pour s'adapter aux besoins des publics et de l'agriculture régionale. Le PREA incite les établissements à construire de nouvelles méthodes et approches pédagogiques pour améliorer, diversifier, individualiser ou différencier les apprentissages.

Enfin, pour faire pleinement face aux attendus, il est essentiel d'amplifier les partenariats avec les acteurs de l'enseignement supérieur long. Ces partenariats favoriseront les synergies et les interactions entre les différents porteurs de projets pour développer des passerelles et la continuité de parcours des étudiants. Ainsi, le PREA encourage ces partenariats et la co-construction de projets entre les établissements techniques d'enseignement agricole et les établissements d'enseignement supérieur long, notamment pour développer un diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie.





AXE 3

UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE QUI INNOVE POUR FAIRE FACE AUX TRANSITIONS

Accompagner la mise en œuvre des évolutions pédagogiques

- 1 ■ *Accompagner la mise en œuvre des réformes de la voie professionnelle*
- 2 ■ *Proposer des parcours de formation favorisant le continuum pédagogique*
- 3 ■ *Mettre en œuvre l'approche capacitaire dans la pédagogie*
- 4 ■ *Encourager et valoriser des pratiques pédagogiques innovantes*

Renforcer l'élévation du niveau de qualification

- 1 ■ *Accompagner la réussite scolaire des Bac Pro en BTSA*
- 2 ■ *Développer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur*
- 3 ■ *Accompagner la mise en œuvre de la rénovation des BTSA (dont la semestrialisation)*
- 4 ■ *Faciliter les parcours de bi-qualifications et d'équivalences*

Développer des partenariats avec l'enseignement supérieur long

- 1 ■ *Construire des partenariats durables avec des écoles d'enseignement supérieur long et les Universités en région*
- 2 ■ *Organiser des temps de réflexion Université / Enseignement agricole*
- 3 ■ *Expérimenter des continuums de qualification entre l'enseignement supérieur court et long*
- 4 ■ *Réaliser en partenariat l'ingénierie d'un dispositif de formation supérieure longue*

Accompagner les établissements dans les transitions

- 1 ■ *Encourager des actions liées aux transitions et à l'agroécologie, dans les établissements*
- 2 ■ *Former les salariés des exploitations agricoles des établissements, à l'adaptation aux transitions en cours*
- 3 ■ *Proposer aux familles des temps d'échange sur les changements sociétaux, les mutations et les transitions*
- 4 ■ *Accompagner les établissements dans l'élaboration et ou la mise en œuvre de leur projet d'établissement et la démarche d'autoévaluation*



Un enseignement agricole qui expérimente pour s'adapter aux enjeux sociétaux et de l'agriculture de demain

La prise en compte des enjeux environnementaux est majeure, afin de préparer les futurs agriculteurs à des pratiques durables et respectueuses du bien-être animal et de l'environnement. Pour s'adapter à ces enjeux sociétaux et de l'agriculture, il est essentiel de mettre en avant et de consolider la mission pédagogique des lieux de stage, des exploitations agricoles et des ateliers pédagogiques.

La mise en place de projets pédagogiques concrets donnant la possibilité aux apprenants de mieux appréhender ces enjeux et de développer les compétences nécessaires pour y faire face, sera donc à poursuivre, à encourager et à diffuser. L'expérimentation et la mise en place du plan « Enseigner à produire autrement » sont de bons vecteurs pour sensibiliser les apprenants à ces pratiques et leur donner les compétences pour les mettre en œuvre.

La collaboration avec les acteurs territoriaux est à rechercher pour une approche globale de la transition écologique des agricultures en région. Pour cela, la mobilisation des exploitations agricoles et des ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration, d'expérimentation ou encore comme espace test ou incubateur, doit être renforcée.

La démonstration de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement doit être encouragée et les initiatives visant à préserver les ressources et à réduire l'impact de l'agriculture sur le climat, également. Le PREA prend en compte ces enjeux environnementaux dans les actions d'expérimentation et de démonstration proposées aux apprenants.





AXE 4

UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE QUI EXPÉRIMENTE POUR S'ADAPTER AUX ENJEUX SOCIÉTAUX ET DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Consolider la mission pédagogique des exploitations agricoles et des ateliers pédagogiques pour mettre en place l'agro-écologie et le plan « Enseigner à produire autrement »

- 1 ■ Poursuivre la mise en œuvre pédagogique du plan « Enseigner à produire autrement »
- 2 ■ Impliquer les apprenants dans les projets d'exploitation en faveur des transitions agroécologique et du développement durable
- 3 ■ Renforcer l'exemplarité réglementaire des exploitations agricoles en matière de réduction des intrants, de bien-être animal et gestion des ressources en eau
- 4 ■ Accompagner les exploitations dans une voie agro-écologique performante par l'approche système

Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation

- 1 ■ Renforcer les partenariats avec le secteur de la recherche et vulgariser les résultats des expérimentations des exploitations
- 2 ■ Encourager le développement des capacités d'innovation et d'expérimentation en matière d'adaptation au changement climatique
- 3 ■ Favoriser l'intégration dans les différents réseaux et collectifs agro-écologiques territoriaux et mettre en œuvre des actions de démonstration
- 4 ■ Renforcer la capacité de réponse des exploitations à des appels à projets locaux et nationaux

Promouvoir l'ancrage territorial des exploitations en lien avec les enjeux d'alimentation et de souveraineté alimentaire

- 1 ■ Contribuer au développement des Projets Alimentaires Territoriaux
- 2 ■ Mettre en œuvre les politiques alimentaires dans les restaurants des établissements
- 3 ■ Poursuivre la certification des exploitations en Agriculture biologique, Haute valeur environnementale ou Signe d'identification de la qualité et de l'origine
- 4 ■ Accompagner le développement des circuits courts et la commercialisation de proximité

Encourager la parole et l'initiative des jeunes sur les transitions

- 1 ■ Animer et fédérer des groupes de travail thématique sur les transitions et le changement climatique en lien avec les référentiels de diplômes
- 2 ■ Préparer les apprenants aux enjeux majeurs de l'agriculture, comme par exemple la souveraineté alimentaire ou la sobriété énergétique.
- 3 ■ Développer le réseau d'apprenants « éco-responsables »
- 4 ■ Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la protection de la biodiversité



Un enseignement agricole qui prépare des citoyens ouverts aux autres et au monde

Les actions identifiées dans le cadre du PREA concourent à permettre aux équipes d'accompagner les apprenants pour développer leurs compétences sociales et culturelles afin de devenir des citoyens responsables, ouverts aux autres et au monde.

La dimension citoyenne, par une vie scolaire et associative riche (associations sportives et culturelles), doit permettre aux apprenants de comprendre et de s'engager dans les enjeux de société. Cette dimension indissociable des modules disciplinaires de la formation passe par la promotion des valeurs de la République ainsi que celles de partage et de solidarité, de sensibilisation aux enjeux liés à la santé, à l'alimentation et au respect de l'environnement.

L'enseignement agricole a toujours favorisé l'ouverture à l'espace européen et international, en proposant des cursus qui permettent aux apprenants de développer leurs compétences linguistiques et interculturelles, ainsi que des projets d'échanges et de coopération avec des établissements étrangers. Cela implique notamment d'encourager les échanges et les partenariats internationaux pour proposer de la mobilité européenne et internationale aux apprenants et leur permettre de découvrir d'autres cultures et modes de vie, tout en renforçant leur maîtrise des langues étrangères.

La lutte contre toutes les formes de discriminations et la promotion de l'égalité femmes-hommes constituent une préoccupation permanente dans les cursus de formation, afin de sensibiliser les apprenants à ces enjeux et de favoriser les conduites inclusives et égalitaires. Pour l'inclusion scolaire, l'accent est mis en priorité sur celle des publics en situation de handicap en développant des actions d'accueil, de sensibilisation et de prévention.

Enfin, l'éducation à la santé et à la prévention des conduites à risques engage les apprenants à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, en adoptant des comportements responsables et respectueux de leur santé.





AXE 5

UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE QUI PRÉPARE DES CITOYENS OUVERTS AUX AUTRES ET AU MONDE

Accompagner
et favoriser
l'ouverture
culturelle

- 1 ■ Développer et renforcer les pratiques artistiques et culturelles
- 2 ■ Promouvoir l'enseignement des enjeux mémoriels / Devoir de mémoire
- 3 ■ Développer l'appétence à la lecture
- 4 ■ Développer les « Résidences de journalisme » et l'éducation à l'information et aux médias

Accompagner les
établissements
pour l'ouverture à
l'espace européen
et international

- 1 ■ Favoriser l'ouverture culturelle, l'esprit de solidarité et la mobilité à l'international des apprenants
- 2 ■ Renforcer des partenariats européens dans le cadre d'ERASMUS+
- 3 ■ Renforcer les partenariats dans les zones de coopération prioritaires du Conseil Régional
- 4 ■ Partager l'expertise de l'Enseignement agricole avec des partenaires internationaux

Favoriser
la justice scolaire,
l'accueil
et la réussite de
tous les public

- 1 ■ Accompagner l'ancrage scolaire et prévenir les situations de décrochage scolaire
- 2 ■ Accompagner les établissements dans la gestion de l'inclusion scolaire
- 3 ■ Accompagner la relation à la sanction et à la justice scolaire
- 4 ■ Accompagner les établissements dans le développement des usages du numérique

Lutter contre
toutes
les discriminations
et promouvoir
l'égalité femmes
hommes

- 1 ■ Accompagner les initiatives et favoriser le « Vivre ensemble »
- 2 ■ Valoriser « l'engagement citoyen »
- 3 ■ Mettre en œuvre des actions de lutte contre les préjugés, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles
- 4 ■ Mettre en œuvre des actions éducatives en faveur de l'égalité femme homme

Renforcer
l'éducation
à la santé et la
prévention des
conduites
à risques

- 1 ■ Mettre en œuvre en partenariats des actions d'éducation et d'information à la santé, à l'alimentation et à la prévention des conduites à risques
- 2 ■ Initier des projets sportifs
- 3 ■ Initier des projets d'éducation aux risques professionnels et à la santé et sécurité au travail
- 4 ■ Proposer aux parents des temps d'information sur les usages du numérique, les addictions et les discriminations



33 ÉTABLISSEMENTS

*d'enseignement agricole dispensant
un enseignement général, technologique et professionnel*

7

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS répartis sur 12 sites de formation

Les **EPLEFPA** sont structurés en centres constitutifs qui permettent de fédérer en un même lieu tous les publics en formation : élèves, étudiants, apprentis et adultes autour d'un lycée, d'un CFA, d'un CFPPA (Centre de Formation pour adultes - tout au long de la vie) Une exploitation agricole rattachée est support pédagogique, unité économique et outil d'expérimentation.

26

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS sous contrat d'association avec le ministère de l'Agriculture

- ➔ 7 établissements affiliés au conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP)
- ➔ 3 établissements affiliés à l'union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)
 - ➔ 15 maisons familiales et rurales, affiliées à la fédération des maisons familiales et rurales (MFR)
 - ➔ 1 établissement privé, organisé en coopérative agricole

FORMATIONS EN APPRENTISSAGE dispensées dans les centres de formation d'apprentis

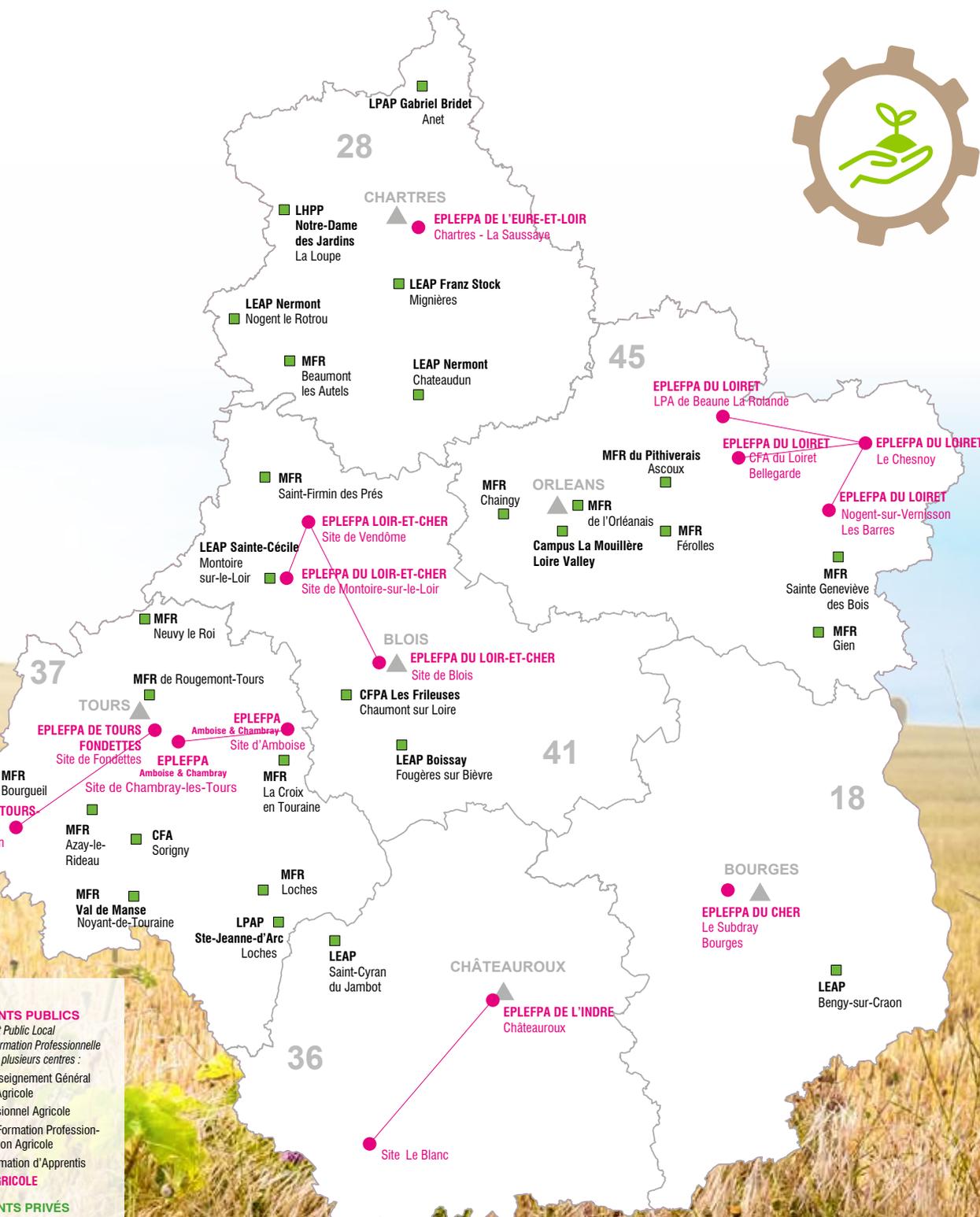
- ➔ 6 CFA publics attachés à un EPLEFPA organisés dans le réseau form@terre,
- ➔ 1 CFA régional du réseau CNEAP, le CFA des métiers des territoires et de l'agriculture (CFA MTA)
 - ➔ le CFA La Mouillère
 - ➔ le CFA régional du réseau UNREP
 - ➔ 15 MFR constituées en CFA

Ces établissements sont certifiés Qualiopi. Les CFA des établissements publics ont une double certification Qualiopi et Qualifmagri.

FORMATIONS TOUT AU LONG DE LA VIE

Les formations tout au long de la vie dispensées dans les CFPPA des établissements publics et les Unités de formation continue des établissements privés. Ces centres proposent différentes actions de formation et adaptent leur offre aux besoins des acteurs du territoire, des professionnels, des salariés, des personnes en reconversion professionnelle et des demandeurs d'emploi.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



- **ETABLISSEMENTS PUBLICS**
EPLEFPA Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles, qui comprend plusieurs centres :
 - LEGTA** Lycée d'enseignement Général et Technologique Agricole
 - LPA** Lycée Professionnel Agricole
 - CFPPA** Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
 - CFA** Centre de Formation d'Apprentis
 - EXPLOITATION AGRICOLE**
- **ETABLISSEMENTS PRIVÉS**
 - MFR** Maison Familiale Rurale
 - LPAP** Lycée Professionnel Agricole Privé
 - LEAP** Lycée d'Enseignement Agricole Privé
 - LHPP** Lycée Horticole et Paysager Privé

DRAAF Centre-Val de Loire

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Formation et du Développement
Cité Administrative Coligny
131, rue du Faubourg Banner - 45042 Orleans Cedex 01
02.38.77.40.30
sfd.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

**PREA
2025
2030**

Trouver des renseignements sur :

LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS
agriculture.gouv.fr
laventureduvivant.fr
onisep.fr

LES DIPLÔMES
chlorofil.fr

